CENTRE ZF MONTRÉAL

# PROGRAMME DES CENTRES DE DISTRIBUTION DES EXPORTATIONS (CDE)

**CLIENT UTILISATEUR** = Broderie canadienne
**FOURNISSEURS DE SERVICES** = Courtier en douane

## 1

Le fabricant de toutous marocain vend des toutous à une broderie canadienne

## 2

Il exporte donc les toutous au Canada

## 3

ARRIVÉE AU PORT DE MONTRÉAL

La broderie canadienne (importateur) utilise sa licence afin d'éviter de payer la TPS sur les intrants

Courtier en douane

## 4

Réception des toutous à la broderie canadienne

Le montant de TPS normalement applicable est reporté jusqu'à ce que les toutous soient exportés hors du Canada – aucuns droits de douane ne sont applicables pour des toutous

# PROGRAMME DES CENTRES DE DISTRIBUTION DES EXPORTATIONS (CDE)

## 5

La broderie canadienne ajoute un biberon personnalisé sur chacun des toutous avant de les vendre à l'exportation

## 6

La broderie canadienne vend la majorité (+ de 90%) de ses toutous à un gros distributeur situé aux États-Unis

VENTE
EXPORT

TAXES

Déclaration d'exportation canadienne à l'ASFC

Déclaration d'importation aux États-Unis

**La broderie canadienne conserve ses preuves d'exportation pour fins de vérification, soit par l'ASFC, l'ARC ou Revenu Québec.**

CENTRE ZF MONTRÉAL


COORDONNÉES

**Christian T. Kamudimba**
**Coordonnateur**

2100, av. Pierre-Dupuy, aile 2, bureau 2100, Montréal (Québec) H3C 3R5
514 508-2609

**cargo-montreal.ca**